



VINCENNES M&B NOTAIRES
Me Valérie MESNAGER Me Antoine BASSOT

4 avenue de Paris
 94300 VINCENNES

etude.mesnager@paris.notaires.fr

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE DES FONDS

Etabli conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,

CERTIFIE et ATTESTE :

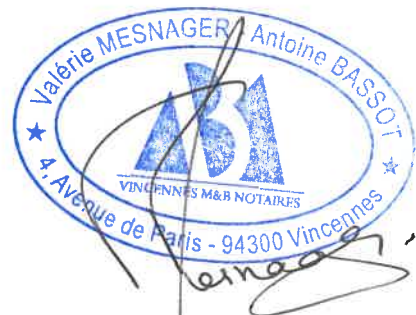
- Avoir reçu en dépôt la somme de 28050.0 (vingt-huit mille cinquante virgule zéro) euros représentant les versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée : A.L.S. DESTOCK, SARL en formation dont le siège social sera situé à 28 Chemin De La Cabrière, Le Verger 83690 Salernes FRANCE ; et
- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 20/02/2024.
- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :
 - o ALEXIS CARLIN la somme de 9350.0 euros ;
 - o Ludovic Pascal Jovine la somme de 9350.0 euros ;
 - o Sebastien Barneron la somme de 9350.0 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 18/08/2024 et sera caduc par la suite.

Fait à Vincennes

Le **21 FEV. 2024**

Me Valérie MESNAGER



Lutte contre le fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse formalites.92074@paris.notaires.fr